

FONDS D'ACCÉLÉRATION DES STARTUPS D'ÉTAT ET DE TERRITOIRE (FAST)

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, NUMÉRIQUE

Appel à candidatures

Appel à candidatures du Fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoire (FAST)

Publié le 18 octobre 2021

L'appel à candidatures du Fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoire (FAST) vise à cofinancer des services publics numériques en phase d'accélération qui ont pour but de résoudre des problèmes de politiques publiques. Jusqu'à 1 million d'euros en provenance de la Direction Interministérielle du Numérique (DINUM) pourront être partagés par plusieurs lauréats. Que vous soyez une administration, un établissement public, ou une collectivité territoriale engagé dans le développement ou l'accélération d'un produit / service, vous pouvez nous faire part de votre candidature et tenter d'obtenir un cofinancement de la Direction Interministérielle du Numérique pouvant aller jusqu'à 300 000 euros.

Le dixième appel à projets est en cours ! Vous voulez en savoir plus sur le FAST ? Découvrez ci-dessous la foire aux questions dédiée.

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

beta.gouv.fr

Augmentez l'impact de votre service numérique public

Le Fonds d'accélération des Startups d'État et de Territoire (FAST) est un programme d'accélération. Il est destiné aux produits numériques publics qui veulent augmenter leur impact et passer à l'échelle.

[Découvrir si je suis éligible](#)